



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Birmanie

Question au Gouvernement n° 3836

Texte de la question

VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN BIRMANIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Reitzer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Luc Reitzer. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Monsieur le ministre, vous rentrez aujourd'hui d'un déplacement en Birmanie, où un ministre français des affaires étrangères se rendait pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1948.

Ce déplacement a connu un grand retentissement non seulement en France, mais dans le monde entier.

M. Henri Emmanuelli. Sûrement !

M. Jean-Luc Reitzer. Après un demi-siècle d'oppression par la junte militaire, nous assistons aujourd'hui à une transformation spectaculaire de la Birmanie. Certains parlent même d'un " printemps birman ".

Depuis l'arrivée à la tête du pays d'un gouvernement civil, la vie politique birmane change en profondeur et il y a enfin des signes d'ouverture tels que le vote de lois sur le droit de grève, de manifestation, d'association (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR*) ou la création d'une Commission nationale sur les droits de l'homme. (*Mêmes mouvements.*)

Le LND, parti d'Aung San Suu Kyi, a été légalisé et cette dernière est enfin autorisée à se présenter aux élections partielles d'avril prochain.

Vendredi dernier, 651 prisonniers dont 300 prisonniers politiques ont été libérés. Enfin, le cessez-le-feu a été signé avec l'ensemble des minorités ethniques.

Monsieur le ministre, vous qui venez de rencontrer le prix Nobel de la paix, mais également le président birman, quelle est votre analyse de la situation politique en Birmanie ? Les progrès constatés sont-ils irréversibles ?

Les États-Unis et l'Union européenne imposent encore des sanctions au pays pour punir les violations des droits de l'homme : faut-il désormais les lever ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, quand je suis arrivé à Rangoon samedi dernier, le président Thein Sein, comme vous venez de le rappeler, avait libéré 651 prisonniers parmi lesquels la quasi-totalité des prisonniers politiques.

M. Roland Muzeau. Cela n'en fait pas un démocrate pour autant ! Quand allez-vous au Maroc ?

M. Guy Teissier. Et vous, en Corée ?

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer plusieurs d'entre eux et ce fut un moment d'une intense émotion. Comme ont été très intenses les entretiens que j'ai eus avec Mme Aung San Suu Kyi à qui j'ai remis, au nom du Président de la République, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

De ces entretiens, de ceux que j'ai eus avec les principaux responsables des partis d'opposition, mais aussi avec le président de la République, les présidents de la chambre haute et de la chambre basse du Parlement et mon homologue, ministre des affaires étrangères, j'ai retiré une double conviction. D'abord, du côté du pouvoir, il existe une vraie volonté d'ouverture et de démocratisation. Ensuite, du côté de Mme Aung San Suu Kyi, qui sera candidate aux prochaines élections partielles du 1er avril, et du côté des représentants de l'opposition, il existe

une vraie volonté de dialogue constructif avec le pouvoir.

M. Pierre Gosnat. C'est merveilleux !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. Certes, des retours en arrière sont possibles, mais il est de notre intérêt d'accompagner ce mouvement.

M. Richard Mallié. Bien sûr.

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. C'est dans cet esprit que, dès lundi, je proposerai à nos partenaires européens de mettre au point un plan progressif de levée des sanctions qui ont isolé la Birmanie du monde extérieur. C'est dans cet esprit que j'ai annoncé l'augmentation de l'aide bilatérale de la France et la possible intervention de l'Agence française du développement.

La Birmanie est aujourd'hui l'un des pays les pauvres du monde, mais elle a des ressources exceptionnelles. Nous avons donc intérêt à l'accompagner dans son développement.

M. Hervé de Charette. Très bien.

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. Au-delà de la défense des intérêts de la France, la vraie mission de la diplomatie française, c'est aussi se battre pour des valeurs et être sans ambiguïté aux côtés de ceux qui se battent pour la liberté, pour la démocratie, pour les droits de l'homme. C'est là qu'est la vraie grandeur de la France !

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

M. Hervé Novelli. Très bien.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3836

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 janvier 2012